

Pistes de réflexion pour la mise en place de la mesure de MODIFICATION			
Phase 1 La collecte et l'analyse de l'information	Phase 2 La planification des interventions	Phase 3 La réalisation des interventions	Phase 4 La révision du plan d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que l'élève est en mesure de répondre aux exigences du PFEQ pour les différentes matières? Si non, pourquoi ? ▪ Pour quelles disciplines est-il envisagé de modifier les attentes par rapport aux exigences du PFEQ ? ▪ En tenant compte de l'analyse pour la matière, est-ce que la modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ est la modalité à privilégier ? ▪ Quels sont les besoins et les capacités de l'élève dans les disciplines pour lesquelles nous évaluons la pertinence d'une modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ ? ▪ Des informations supplémentaires concernant la situation de l'élève seraient-elles nécessaires pour compléter l'analyse de la situation (dossier scolaire, bulletins, dossier d'aide particulière) ? ▪ Quelles interventions ont été mises en place pour que l'élève puisse développer les compétences prescrites par le PFEQ selon ses capacités? Quels constats pouvons-nous faire sur leur efficacité? Quels sont les obstacles au développement de ces compétences chez l'élève ? ▪ Quels leviers peuvent nous permettre de préciser les attentes modifiées? À quels autres besoins d'apprentissage devons-nous répondre ? ▪ De quelle façon pourrions-nous favoriser le développement optimal des compétences chez l'élève? La modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ est-elle une avenue pertinente? Si non, quelles interventions ou quels programmes ou parcours permettraient à l'élève de réussir (PFAE, CAPS)? Quels sont les critères d'admission à ces programmes ou à ces parcours ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les visées à long terme pour cet élève (cheminement scolaire, insertion professionnelle, participation sociale)? ▪ Quelles devraient être les attentes modifiées par rapport aux exigences du PFEQ pour l'élève afin d'assurer sa progression? Quel type de soutien (actions) permettra de l'accompagner pour qu'il développe ses compétences? ▪ La modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ est-elle prévue et planifiée avec tous les intervenants concernés (enseignants spécialistes, autres enseignants)? ▪ À qui l'équipe du plan d'intervention confie-t-elle la coordination de la mise en œuvre des moyens prévus et le suivi des progrès de l'élève? Comment seront informés l'ensemble des intervenants concernés par les décisions prises lors de la rencontre? Quelles seront les modalités de communication avec les parents, l'élève et les intervenants scolaires avant la rencontre de révision du plan d'intervention? ▪ La modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ nécessitera-t-elle un accompagnement ou une formation pour les enseignants ou d'autres intervenants? Quelles en seront les modalités? ▪ Quelles démarches devraient être entreprises par rapport à la communication des résultats? ▪ À quel moment le suivi nécessaire sera-t-il assuré? Quelles sont les échéances? À quel moment déterminerons-nous s'il s'agit toujours de la meilleure modalité pouvant faire progresser l'élève ou si un autre choix serait à privilégier? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève progresse-t-il de façon satisfaisante en lien avec les attentes qui ont été déterminées pour lui? Si oui, quelles sont les manifestations observables de ses progrès? Si des difficultés se présentent, comment les surmonter ? ▪ À quel endroit devons-nous consigner les données recueillies? Quelles traces nous permettent de voir l'évolution de l'élève ? ▪ De quelle façon devons-nous informer les parents de l'évolution de l'élève? Quels moyens de communication sont mis en avant? Sont-ils toujours pertinents ? ▪ Comment se perçoit l'élève dans son évolution par rapport aux attentes déterminées pour lui ? ▪ Selon lui, est-ce que d'autres actions pourraient être entreprises ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment s'est passée la mise en œuvre de la modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ? ▪ Est-ce que les attentes déterminées pour l'élève étaient claires et permettaient d'intervenir de façon appropriée pour soutenir ses apprentissages? ▪ Qu'est-ce qui a fonctionné pour cet élève et pourquoi? ▪ Est-ce que la modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ a permis de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève? De quelle façon? Quels sont les effets de la modification de ces attentes sur ses progrès? ▪ Est-ce que l'élève est maintenant en mesure de répondre aux exigences du PFEQ dans une matière pour laquelle les attentes ont été modifiées? Devrions-nous envisager de retirer la modification pour cette matière? ▪ Est-ce que les attentes se situent toujours dans la zone proximale de développement de l'élève? Est-ce que les attentes devraient être ajustées? ▪ Est-ce que l'élève bénéficierait d'un autre programme (ex.: CAPS) ou d'un autre parcours (ex.: PFAE)?

Tiré de : • Différenciation pédagogique, Outil complémentaire No 3 de 3- Pistes pour la démarche du plan d'intervention – Mesures d'adaptation et modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ (élèves HDAA), Ministère de l'éducation, 2021. • Démarche réflexive – Modification des attentes par rapport aux exigences du PFEQ – Différenciation pédagogique, comité d'expertise nationale, Services régionaux de soutien et d'expertise, 2019.

